

Vous accouchez avec le COVID (test positif ou en attente)

Votre état de santé vous permet de rester en maternité : pour votre sécurité et celle de votre bébé, nous allons mettre en place, avec vous, des mesures de protection

La transmission du COVID est essentiellement aérienne par les gouttelettes à partir d'un contact proche, mais aussi via les mains, les surfaces, les objets... Le risque de forme grave chez le bébé est rare, mais possible. C'est pourquoi il est essentiel de respecter des règles d'hygiène strictes, pour éviter la transmission du virus :

- Portez le **masque chirurgical en permanence** (à changer selon les consignes de l'équipe et dès qu'il est souillé ou mouillé). Prenez l'habitude de ne pas toucher avec les mains le masque ou votre visage. Ne jamais mettre de masque à votre bébé.
- Vous allez être installée dans une chambre seule avec votre enfant, où vous devrez rester **confinée** avec lui. Pendant tout votre séjour, vous ne pourrez ni vous promener, ni mettre votre bébé en pouponnière.
- **Lavez-vous les mains** très régulièrement à l'eau savonneuse. A chaque fois que vous vous occupez du bébé (câlins, tétées, changes ...), lavez-vous les mains ou frictionnez-les avec une **solution hydro-alcoolique**. Faites de même après. Attendez que vos mains soient sèches avant de prendre votre bébé.
- Vous ne pourrez recevoir **aucune visite**.
- **L'allaitement maternel** est recommandé. Pour mettre votre bébé au sein, ou le prendre en peau à peau : portez le masque chirurgical et frictionnez vos mains avec une solution hydro-alcoolique. Ne touchez pas avec les mains le masque ou votre visage, surtout durant les tétées. Ne mettez pas la tétine de votre enfant à la bouche. Lavez-vous les seins au savon doux une fois par jour, lorsque vous prenez votre douche.
- Durant votre sommeil, le **berceau** du bébé doit être à plus de 2 mètres de votre lit. Respectez cette distance à chaque fois que vous retirez le masque (repas, douche...).
- Votre bébé sera **surveillé** par notre équipe tous les jours, dans votre chambre. Le **pédiatre** viendra examiner votre enfant autant que nécessaire.

Pour votre retour à la maison

Vous pourrez rentrer à domicile dès que possible, selon l'évolution de votre santé et celle de votre enfant, et selon les possibilités de suivi à domicile. Ce **suivi à domicile** sera organisé avec vous par l'équipe de maternité (consultations, pèse-bébé si besoin...).

Nous recommandons de rester attentif aux informations provenant des autorités nationales de santé publique et des agences régionales de santé.

Liens et informations pour tous sur le site du réseau RP2S : www.rp2s.fr

Aidez-vous des informations affichées dans la maternité.